

ELECTIONS EUROPEENNES 2019 Communiqué à l'attention des candidats et de la presse

5 IDEES FAUSSES SUR ERASMUS+

Erasmus est un programme d'échanges pour les étudiants -> FAUX

Le programme Erasmus + (2014-2020) rassemble et remplace les anciens programmes européens d'échanges pour les étudiants (Erasmus), les lycéens professionnels et apprentis (Leonardo da Vinci), les enseignants (Comenius) et les adultes (Grundtvig), les acteurs de la Jeunesse et du Sport.

Les bénéficiaires d'Erasmus + en éducation et formation sont non seulement les étudiants et professeurs de l'enseignement supérieur, mais aussi : les élèves, enseignants et personnels de l'enseignement scolaire (de la maternelle au baccalauréat), les apprentis et formateurs de la formation professionnelle, les adultes en reconversion professionnelle, les demandeurs d'emploi, les formateurs de l'éducation des adultes...

LES CHIFFRES DE LA MOBILITE ERASMUS + EN 2018 DEPUIS LA FRANCE

SEF.	ENCE RASMUS+	Erasmus+	MOBILITÉS ACCORDÉES 2018
	Formation professionnelle	Lycéens pro, alternants, staglaires	18 468
		Enseignants, formateurs	6 393
	Enseignement supérieur - En Europe	Etudiants	47 276
		Enseignants, personnels	4 202
3	Enseignement supérieur - Hors Europe	Etudiants	2 079
		Enseignants, personnels	1 925
14	Enseignement scolaire	Enseignants, personnels	4 265
	Education des adultes	Formateurs	801
	TOTAL		85 409



Erasmus bénéficie uniquement aux jeunes issus de milieux favorisés -> FAUX

Dans l'enseignement supérieur, 39% des étudiants en Erasmus + sont boursiers sur critères sociaux (moyenne nationale : 37%), et 12% sont en situation de grande vulnérabilité (difficultés économiques).

En formation professionnelle, 60% des jeunes en Erasmus + sont d'origine sociale populaire, et 50% font face à des obstacles économiques, géographiques et de santé. (source : <u>Note de l'Observatoire n°10</u>)

Les écoles primaires et collèges classés en Réseau d'Education Prioritaire (REP/REP+) sont représentés en proportion plus importante dans le programme Erasmus + (24,6%) que leurs poids dans l'ensemble des établissements au niveau national (13,4%).

Erasmus est réservé aux jeunes de moins de 30 ans -> FAUX

Pas du tout. Il n'y a pas de limite d'âge pour participer à Erasmus +. Pour bénéficier d'une mobilité ou d'un partenariat Erasmus +, il suffit d'être inscrit dans un établissement d'éducation ou de formation. Erasmus + bénéficie à des élèves d'école primaire, de collège, lycée, CFA, université et école, mais aussi inscrits à Pôle emploi et les missions locales, des associations et organismes de formation continue.

Erasmus, c'est beaucoup de fête et pas beaucoup de travail -> FAUX

L'auberge espagnole, c'est dépassé! Près de la moitié des bénéficiaires Erasmus +, dont un étudiant sur trois, part pour faire un **stage en entreprise**.

Erasmus + est un outil pour l'emploi qui permet à chacun de développer des compétences et d'améliorer son intégration professionnelle et sociale. 86% des apprentis et apprenants de la formation professionnelle perçoivent une amélioration de leur **employabilité** suite à une mobilité Erasmus+.

Les jeunes qui ont réalisé une période de mobilité encadrée à l'étranger trouvent, en moyenne, un emploi en 2,9 mois contre 4,6 mois pour les autres.

90 K 78 017 80 K 70 611 70 K 64 697 58 677 32 116 60 K Mobilité de stage 30 951 28 607 50 K Mobilité des personnels 27 152 40 K 12 025 Mobilité d'étude 10 324 8 616 30 K 6 517 Mobilités 20 K 10 K 25 008 0 K 2014-2015 2015-2016 2016-2017 2017-2018

MOBILITÉS PAR ANNÉE ACADÉMIQUE ET CATÉGORIE DE MOBILITÉ

Erasmus, c'est des séjours dans les capitales européennes -> FAUX

50% des partenaires de projets Erasmus + sont des acteurs du secteur privé.

Erasmus + bénéficie aux établissements de formation à travers tous les territoires en Europe, y compris dans les zones rurales. Depuis 2016, 168 pays hors Europe sont également accessibles, soit 202 pays participants ! Erasmus +, ce sont aussi des coopérations entre établissements, impliquant souvent des entreprises :



Des coopérations au service de l'innovation

Erasmus+ finance des projets visant à renforcer les liens entre les entreprises et les établissements de formation pour stimuler l'innovation et concevoir des formations en réponse aux besoins identifiés sur le marché du travail. Grâce à des échanges de pratiques et des projets novateurs, les bénéficiaires Erasmus+ créent aujourd'hui l'école de demain.

Un levier pour les territoires

Erasmus + alloue des subventions européennes aux établissements d'enseignement et de formation qui portent des projets de mobilité et de partenariat de qualité à travers la France. Les **collectivités locales** peuvent coordonner des projets Erasmus + pour organiser la mobilité internationale dans les établissements d'éducation et de formation de leurs territoires.

En 2019, 7 **Régions** (Bretagne, Centre Val de Loire, Grand-Est, Hauts-de-France, Nouvelle Aquitaine, Normandie et Occitanie) et 24 groupements académiques ou rectorats coordonnent des projets Erasmus +. Le programme est utilisé pleinement en Ile-de-France, en Auvergne Rhône Alpes et en Nouvelle Aquitaine. La Réunion, la Martinique et la Corse se démarquent par un très bon niveau de financement par habitant.

La forte implication de l'enseignement agricole

L'enseignement agricole représente 27% des mobilités Erasmus + en formation professionnelle (CFA, lycées agricoles, Maisons Familiales et Rurales, EPLEFPA...).

417 établissements d'enseignement agricole sous tutelle du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA) ont capté 59,6 millions d'euros sur la période 2014-2018, soit 8,2% du budget Erasmus + décentralisé à la France, permettant à 20 012 jeunes de l'enseignement agricole de partir en mobilité Erasmus +.

Une Agence nationale à Bordeaux

Opérateur national de la mobilité Erasmus +, l'Agence Erasmus+ France / Education Formation emploie 130 personnes à Bordeaux pour gérer 95% des fonds Erasmus + décentralisés à la France par l'UE pour la mise en œuvre du programme. L'Agence assure la promotion du programme, le suivi, l'évaluation et la valorisation des projets Erasmus+ en éducation et formation.

N.B.: Le volet Jeunesse et Sport du programme Erasmus + est géré par l'agence du service civique à Paris.

Un site de données publiques

Le site internet <u>www.staterasmus.fr</u> lancé en mars 2018 donne accès aux données sur le financement du programme Erasmus +, la répartition territoriale, les chiffres sur les mobilités et partenariats. Il rend visible la distribution des subventions européennes et garantit la transparence des fonds européens.





LES CHIFFRES CLES

L'Agence Erasmus+ France / Education Formation : **130 agents à Bordeaux** pour gérer 95% des fonds Erasmus + décentralisés à la France par l'UE pour la mise en œuvre du programme.

Budget d'intervention de l'Agence Erasmus+ France / Education Formation pour 2014-2020 : 1,2 milliard d'euros (dont 201,8 millions d'euros en 2018 et 247 millions d'euros pour 2019).

En 2018, 85 409 mobilités Erasmus+ financées depuis la France, dont 49 355 étudiants et 18 468 apprenants de la formation professionnelle.

1/3 des étudiants en mobilité Erasmus + en Europe partent pour un stage.

60% des apprenants de la formation professionnelle bénéficiant d'une mobilité Erasmus + sont des jeunes d'origine sociale populaire et 39% des étudiants Erasmus + se déclarent boursiers sur critères sociaux.

202 pays accessibles: 34 pays¹ en Europe et 168 hors Europe

La **bourse Erasmus** + est de 750 à 1 000€ par mois en formation professionnelle et de 170 à 520€ par mois dans l'enseignement supérieur. Elle peut être cumulée avec les aides de l'Etat et des collectivités pour financer sa mobilité à 100%.

Erasmus + est la 1ère réalisation de l'UE pour les Français (sondage BVA de mai 2017)

Régions les plus actives en 2018 : Ile-de-France, Auvergne Rhône Alpes, Nouvelle Aquitaine

#ErasmusDays : 10, 11 et 12 octobre 2019 (1 435 événements dans 39 pays en 2018)

*

OBJECTIF: PLUS D'INTERNATIONAL DANS LES CURSUS

Permettre à un plus grand nombre de jeunes – notamment ceux qui ne l'envisageaient pas – de bénéficier d'une mobilité européenne dans leur parcours de formation correspond aux objectifs de l'Union européenne pour la jeunesse dans l'espace européen d'éducation.

Pour la période 2021-2027, l'objectif est de multiplier par trois le nombre de participants (12 millions de personnes en Europe) avec un budget multiplié par deux (30 milliards d'euros), et de renforcer encore la dimension inclusive du programme.

Opérateur national de la mobilité Erasmus +, l'Agence Erasmus+ France / Education Formation travaille pour que la mobilité européenne s'inscrive davantage dans les cursus d'éducation et de formation. Elle invite les établissements de tous secteurs à **envisager des projets ambitieux dès 2019**.

*

Contact: Anne-Sophie Brieux, anne-sophie.brieux@agence-erasmus.fr, 05 56 00 94 41, 06 18 90 93 02

¹ Les 28 pays membres de l'Union européenne, ainsi que la République de Macédoine du Nord, l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Serbie et la Turquie.

